



inforam

N°14
Janv. - Mars 2010

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONNAIS

Édit

L'année 2009 a été marquée par les 20 ans des Relais Assistantes Maternelles. Vous avez été encore une fois nombreuses à vous mobiliser lors de cet évènement !

Nous démarrons cette année 2010, qui s'annonce bien remplie !

Ce trimestre, un panel de propositions vous sont offertes : visite de la ludothèque de Prechacq Josbaig, sortie au festival petite enfance de Pau, sortie au marché d'Oloron, visite d'une ferme... et plein d'autres surprises.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, notre priorité étant de satisfaire vos attentes tout en respectant les missions du RAM.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année à toutes !

brigitte larransou
claudc parbaud



LES ATELIERS DU TRIMESTRE

calendrier

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs selon les jours qui vous ont été attribués lors de votre inscription trimestrielle. Si vous ne vous êtes pas inscrite en début de trimestre, vous pouvez le faire au fur et à mesure, selon vos possibilités en téléphonant au secrétariat du RAM.

© janvier

L'ÎLOT MÔMES		
LUNDI 04	9h30 - 11h30	Fête des rois : dégustons la galette !
MARDI 05	9h30 - 11h30	Fête des rois : dégustons la galette !
JEUDI 07	9h30 - 11h30	Fête des rois : dégustons la galette !
VENDREDI 08	9h30 - 11h30	Fête des rois : dégustons la galette !
LUNDI 11	9h30 - 11h30	Construction d'un arbre à chouettes
MARDI 12	9h30 - 11h30	Construction d'un arbre à chouettes
JEUDI 14	9h30 - 11h30	Vive les bonhommes de neige !
VENDREDI 15	9h30 - 11h30	Visite à la ludothèque à Préchacq-Josbaig
LUNDI 18	9h30 - 11h30	Vive les bonhommes de neige !
MARDI 19	9h30 - 11h30	Tous à Lédeux !!! PAS D'ANIMATION À L'ÎLOT MÔMES !
JEUDI 21	9h30 - 11h30	Touchons la terre
VENDREDI 22	9h30 - 11h30	Touchons la terre
LUNDI 25	9h30 - 11h30	Peinture à l'éponge
MARDI 26	9h30 - 11h30	Peinture à l'éponge
JEUDI 28	9h30 - 11h30	Vive les acrobates !
VENDREDI 29	9h30 - 11h30	Vive les acrobates !
SALLE D'OGEU		
MARDI 12	9h30 - 11h30	Vive les bonhommes de neige !
MARDI 26	9h30 - 11h30	Peinture à l'éponge
LEDEUX		
MARDI 05	9h30 - 11h30	Dégustons la galette et vive les rois !
MARDI 19	9h30 - 11h30	Tous à Lédeux !!! Sans inscriptions
LASSEUBE		
JEUDI 21	9h30 - 11h30	Jeux, chansons, comptines autour du tapis

© février

L'ÎLOT MÔMES		
LUNDI 01	9h30 - 11h30	Fabrication des masques
MARDI 02	9h30 - 11h30	Fabrication des masques
JEUDI 04	9h30 - 11h30	Petites histoires sur écran !!!!
VENDREDI 05	9h30 - 11h30	Petites histoires sur écran !!!!
LUNDI 08	9h30 - 11h30	On finit les masques
MARDI 09	9h30 - 11h30	On finit les masques
JEUDI 11	9h30 - 11h30	On colle, on colle...

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez nous en informer afin d'en faire profiter vos collègues !

Ce programme d'animations a été établi à titre indicatif et peut être modifié.

Animation sur inscription :

N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39.

VENDREDI 12	9h30 - 11h30	On colle, on colle...
LUNDI 15	9h30 - 11h30	Visite de la ferme
MARDI 16	9h30 - 11h30	C'est Carnaval !
JEUDI 18	9h30 - 11h30	Jouons avec la pâte à sel
VENDREDI 19	9h30 - 11h30	Jouons avec la pâte à sel
SALLE D'OGEU		
MARDI 09	9h30 - 11h30	Petites histoires sur écran
LEDEUIX		
MARDI 02	9h30 - 11h30	Musique avec Véronique Nadeau
MARDI 16	9h30 - 11h30	C'est Carnaval !
LASSEUBE		
JEUDI 18	9h30 - 11h30	Fabrication de masques

© mars

L'ÎLOT MÔMES		
LUNDI 08	9h30 - 11h30	Surprise, surprises...
MARDI 09	9h30 - 11h30	Surprise, surprises...
JEUDI 11	9h30 - 11h30	Surprise, surprises...
VENDREDI 12	9h30 - 11h30	Surprise, surprises...
LUNDI 15	9h30 - 11h30	Je dessine ma silhouette
MARDI 16	9h30 - 11h30	Je dessine ma silhouette
JEUDI 18	9h30 - 11h30	Fabrication de magnet
VENDREDI 19	9h30 - 11h30	Fabrication de magnet
LUNDI 22	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
MARDI 23	9h30 - 11h30	Sautons les crêpes...
JEUDI 25	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
VENDREDI 26	9h30 - 11h30	Marché d'Oloron
LUNDI 29	9h30 - 11h30	Pâtisseries
MARDI 30	9h30 - 11h30	Bricolage
SALLE D'OGEU		
MARDI 09	9h30 - 11h30	Peinture à l'éponge
MARDI 23	9h30 - 11h30	Je colle, je colle...
LEDEUIX		
MARDI 16	9h30 - 11h30	Musique avec Véronique Nadeau
MARDI 30	9h30 - 11h30	Musique avec Véronique Nadeau
LASSEUBE		
JEUDI 18	9h30 - 11h30	Peinture avec l'éponge

QUELQUES PRÉCISIONS...

★ VISITE DE LA LUDOTHEQUE DE PRECHACQ JOSBAIG : Vendredi 15 janvier à 9h30

Les assistantes maternelles inscrites habituellement le vendredi à L'îlot Mômes sont prioritaires. Si cette sortie vous intéresse et que vous n'êtes pas inscrites à L'îlot Mômes ce jour là, contactez nous et nous vous accueillerons selon les places disponibles.



★ **TOUS À LEDEUX**

Mardi 19 janvier de 9h30 à 11h30

Suite à la demande d'un groupe d'assistantes maternelles, ce trimestre, nous vous proposons une matinée à Lédeux sans inscription. Ce jour là, il n'y aura pas d'animation à l'îlot Mômes.

★ **ÉVEIL MUSICAL**

Nous poursuivons les ateliers d'éveil musical avec Véronique Nadeau (sur trois séances).

Les assistantes maternelles inscrites habituellement à Ledeux sont prioritaires et doivent s'inscrire soit à 9h30, soit à 10h30 les mardis 2 février, 16 et 30 mars.

Si ces ateliers vous intéressent et que vous n'êtes pas inscrites à Ledeux, contactez nous et nous vous accueillerons selon les places disponibles.

N'oubliez pas que votre inscription est valable pour les trois séances !!!

★ **SURPRISE, SURPRISE...**

Du 8 au 12 mars, les ateliers sont organisés en demi groupe, de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30.

Pensez à vous inscrire !!!

★ **FESTIVAL PETITE ENFANCE DE PAU DU 17 AU 21 MARS : "LA C RÉATIVITÉ":**

Deux sorties sont prévues le mercredi 17 et le jeudi 18 mars.

Nous vous apporterons plus de précisions dès réception du programme d'animations.

★ **JEUX D'EAU :**

Les 22 et 25 mars

Prévoir une tenue de rechange pour l'enfant...

★ **MARCHÉ D'OLORON :**

Vendredi 26 mars

Les assistantes maternelles inscrites habituellement le vendredi à L'îlot Mômes sont prioritaires. Si cette sortie vous intéresse et que vous n'êtes pas inscrites à L'îlot Mômes ce jour là, contactez-nous et nous vous accueillerons selon les places disponibles.



Les rendez vous à ne pas manquer

★ **MARDI 5 JANVIER À 20H30 : RAM**

Réunion de début de trimestre

Ordre du jour :

- Présentation du programme du premier trimestre 2010 - Questions diverses
- Préparation carnaval
- Préparation comité de suivi

★ **LE MARDI 2 FÉVRIER 2010 À 20 HEURES 30 : SALLE DU RAM À L'ÎLOT MÔMES**

Soirée informations et échanges sur le thème :

"Le Contrat de Travail de l'assistante maternelle (suite et fin) "

Cette soirée est organisée en partenariat avec les juristes du CIDFF.

Vous pouvez inviter les parents qui vous emploient et/ou vos futurs employeurs !

★ **MARDI 16 FÉVRIER : CARNAVAL DU RAM**

Les modalités d'organisation seront définies avec vous lors de la réunion du 5 janvier 2010.

★ **MARDI 16 MARS 2010 À 20HEURES**

MARDI 30 MARS 2010 À 20 HEURES

Session de sensibilisation sur le thème des Urgences et Premiers Secours

Un groupe (déjà constitué) de 16 Assistantes Maternelles participent à cette session qui aura lieu à la salle du RAM à l'îlot Mômes.

Si vous souhaitez vérifier votre inscription ; n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat du RAM.



LES TEMPS D'ACCUEIL LE MARDI APRÈS-MIDI : SOUTIEN À LA PRATIQUE

Comme les trimestres précédents, ces temps de rencontre se déroulent certains mardis de 15h30 à 17h00 dans la salle du RAM.

Vous pouvez vous y rendre librement, à l'heure qui vous convient.

En ce début d'année, ces rencontres auront lieu les :

- mardi 12 janvier 2010,
- mardi 9 février 2010,
- mardi 16 mars 2010.

Lors de ces temps de réflexion autour de la pratique, la psychologue, Sandrine Nabères vous propose de vous accompagner dans vos interrogations, vos difficultés et de vous soutenir dans votre pratique professionnelle. Il s'agit aussi d'un lieu de paroles et d'écoute.

Un espace aménagé pour les adultes et les enfants est proposé : l'animatrice proposant des rencontres autour du jeu aux enfants, l'assistante maternelle est disponible pour échanger avec l'intervenant.

spectacle vivant

“86 cm”



Théâtre d'objet

**Une forme pour les tout-petits en forme de trou de serrure
Un spectacle de la Compagnie s'appelle reviens**

MERCREDI 24 MARS 2010 À 15H30 À LA CHAPELLE

“86 centimètres du point de vue d'une goutte de peinture, c'est beaucoup.

86 centimètres du point de vue d'une motte de terre, c'est un peu, du point de vue d'un réverbère, ce n'est pas grand-chose. Mais du point de vue de l'univers, 86 centimètres, c'est rien du tout...”

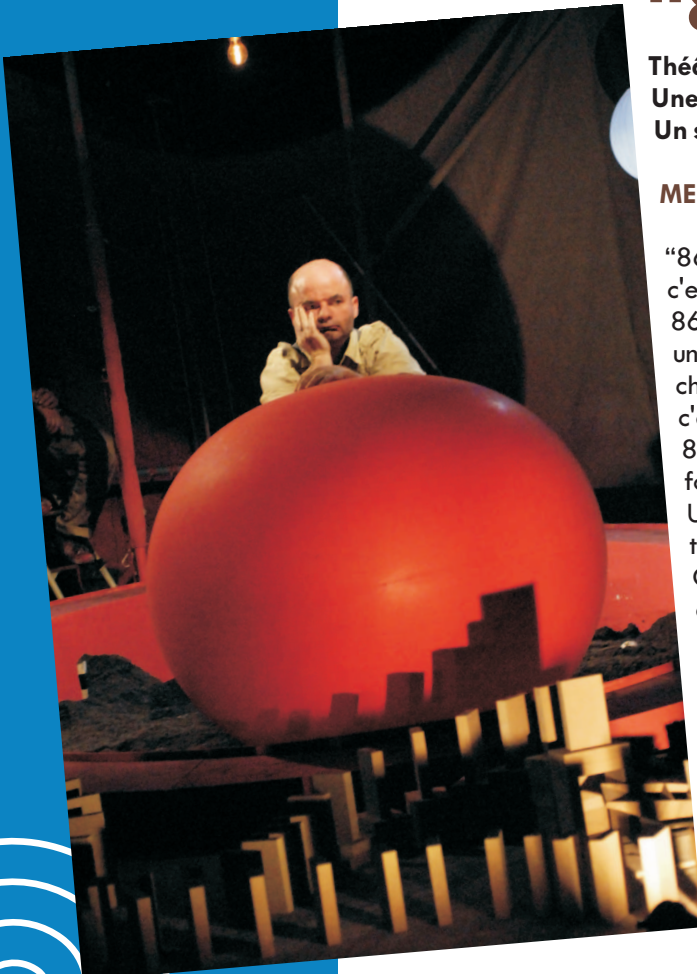
86 centimètres est une forme pour les tout-petits en forme de trou de serrure.

Un spectacle qui s'amusera à confronter le très grand au très petit.

C'est comme pour dessiner un pays des merveilles : tout dépend du point de vue.

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le 8 mars 2010 (nombre de places limitées).

Si vous n'êtes pas disponibles ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle. Nous les accueillerons selon les places disponibles sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.



LES INFORMATIONS

diverses



SEMAINE DES FAMILLES

Pour votre information, elle se déroulera du 30 janvier au 6 février 2010.
Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter le Centre Social La Haüt.



COMITÉ DE SUIVI DU RAM

Il se réunit afin d'évaluer le niveau de réalisation des actions menées et de réfléchir à la mise en place de nouveaux projets.

Il est composé des partenaires financeurs (Communauté de Communes du Piémont Oloronais, CAF, MSA et Conseil Général) mais également d'usagers.

Deux assistantes maternelles participeront à ce comité qui se réunira courant mars 2010 :

- Fabienne LOUSTAU CHARTEZ : 05 59 36 06 35

- Marie Pierre RICHARD : 06 26 94 39 42

Aussi, vous pouvez leur faire part de vos témoignages en tant qu'usager du RAM, de vos remarques, questions et suggestions concernant le fonctionnement du service.



ATELIER À L'ÎLOT MÔMES

À toutes celles qui participent aux animations à la salle du RAM :
Pour le bien être des "bébés rampants" et des autres, nous préconisons aux adultes de se déchausser. Alors pensez à amener vos chaussons, ou chaussettes...



TAPIS DE JEUX, CHANSONS ET COMPTINES "LE KOALA ET SES AMIS"

Il est toujours possible d'emprunter le tapis ...
Pensez y !!!



bienvenue

Aux nouvelles assistantes maternelles récemment agréées ou récemment installées sur la Communauté de Communes du Piémont Oloronais.

Dans l'ordre, et de gauche à droite :
Malika Dimassi (Ogeu-les-Bains),
Kandé Camara (Oloron), Marie-Pierre Harleaux (Oloron), Sylvie Breard (Oloron), Anne-Marie Hippolyte (Ogeu-les-Bains) et Flavy Lepauw (Oloron)

INDEMNISATION IRCEM

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les assistants maternels du Particulier Employeur bénéficient d'un accord collectif de prévoyance obligatoire, géré par l'IRCEM Prévoyance.

Sont concernés les assistants maternels qui :

- ont un agrément en cours de validité le premier jour d'arrêt,
- sont immatriculés à la sécurité sociale depuis au moins 12 mois au premier jour du mois où est survenu l'interruption de travail,
- ont cotisé, au cours des 4 trimestres civils précédant l'interruption de travail.

Cet accord prévoit une garantie en cas d'incapacité de travail et en cas d'invalidité (catégories 2 et 3).

Une indemnisation complémentaire aux indemnités journalières de la sécurité sociale est versée pour les arrêts de travail pour maladie, accident ou invalidité.

DURÉE DE L'INDEMNISATION (DANS LE CAS D'INCAPACITÉ DE TRAVAIL)

La prise en charge intervient :

- en cas d'accident du travail, maladie professionnelle ou accident de trajet, reconnu comme accident du travail par la sécurité sociale : **dès le premier jour indemnisable par la sécurité sociale,**
- dans les autres cas : **à partir du 8^{ème} jour d'arrêt.**

Dans tous les cas, elle prend fin lorsque l'une des conditions suivantes apparaît :

- à la cessation du paiement des indemnités journalières par la sécurité sociale,
- à la date d'effet d'une rente d'invalidité,
- au 1^{er} jour d'effet de la retraite.

QUE FAIRE POUR BÉNÉFICIER DE CETTE INDEMNISATION ?

En cas d'arrêt de travail, il suffit de contacter l'IRCEM Prévoyance pour qu'il vous adresse un bordereau de demande d'indemnisation.

www.ircem.fr ou www.ircem.com ou 03 20 45 35 22

ACTION SOCIALE

Vous pouvez également obtenir des aides complémentaires lorsque vous réglez des frais de santé exceptionnellement importants et le plus souvent mal remboursés par la sécurité sociale (orthodontie, prothèses, gros appareillages, transport, forfait journalier hospitalier).

Il vous suffit de contacter le service action sociale de l'IRCEM Prévoyance au : 08 10 08 10 10 ou sur www.ircem.com.

Vous recevrez un questionnaire "demande d'intervention sociale".

JOURS SUPPLÉMENTAIRES POUR CHARGES DE FAMILLE

Le code du travail accorderait des congés supplémentaires aux jeunes mères salariées ou apprenties âgées de moins de 21 ans, mais restait relativement obscur en ce qui concernerait les salariées chargées de famille plus âgées. Sa récente réécriture vient de clarifier ce point.

L'article L3141-9 du Code du Travail, applicable aux assistantes maternelles et familiales, indique explicitement que "les femmes salariées de plus de 21 ans (au 30 avril de l'année précédente) bénéficient également de 2 jours de congés supplémentaires par enfant à charge".

Les assistantes maternelles et familiales ayant des enfants de moins de 15 ans au 30 avril de l'année en cours peuvent donc prétendre à l'octroi de 2 jours de congé supplémentaires par enfant à charge sans que le cumul du nombre des jours de congé supplémentaires et de congé annuel ne puisse excéder 30 jours.

Chaque jour de congé supplémentaire donne lieu à une indemnité journalière égale à :

Indemnité totale de congés payés

Nombre de jours de congés payés acquis (hors congés supplémentaires)

Ce droit représente un avantage non négligeable pour les salariées récemment embauchées ou ayant été absentes au cours de l'année de référence ainsi que pour les assistantes maternelles employées par un particulier sur une année incomplète.

Extrait du magazine "L'Ass Mat" - Avril 2009

La pâte à crêpes de Mylène

★ INGRÉDIENTS :

- 250 g de farine
- 3 œufs entiers
- 2 cuillères à soupe d'huile
- ½ l de lait
- 1 sachet de sucre vanillé
- parfum au choix

★ PRÉPARATION :

Mettre la farine dans une terrine et former un puit. Mettre les œufs, le sucre et l'huile. Mélanger délicatement avec un fouet en ajoutant au fur et à mesure le lait. La pâte ainsi obtenue doit avoir une consistance d'un liquide légèrement épais.

Faire chauffer une poêle anti-adhésive et y déposer quelques gouttes d'huile. Faire cuire les crêpes.



À L'ÉCOUTE DES PEURS DU JEUNE ENFANT

DOSSIER

Un enfant qui a peur ressent une émotion très intense, physique même (battements de cœur accélérés, jambes flageolantes...) mais contrairement à nous, il ne comprend pas toujours ce qui lui arrive.

Il est perdu, déconcerté.

Petite ou grande, démesurée ou non, **aucune peur n'est ridicule.**

Toute peur est à accompagner, à écouter.

★ QUELQUES PEURS DU NOURRISSON...

Le bébé est confronté à diverses peurs liées aux changements soudains d'atmosphère. Le stress, un bruit inhabituel et sourd, la lumière soudaine dans la pièce, le fait de se retrouver dans un nouvel environnement. Il sursaute, hurle, panique.

Selon Patrick Ben Soussan, dans son ouvrage *Le bébé et ses peurs*, "Le bébé est particulièrement sensible à la perte des appuis, au déséquilibre ; la peur de tomber, la chute, l'effondrement lui sont terreur ..."

★ QUELQUES PEURS DU PETIT ENFANT...

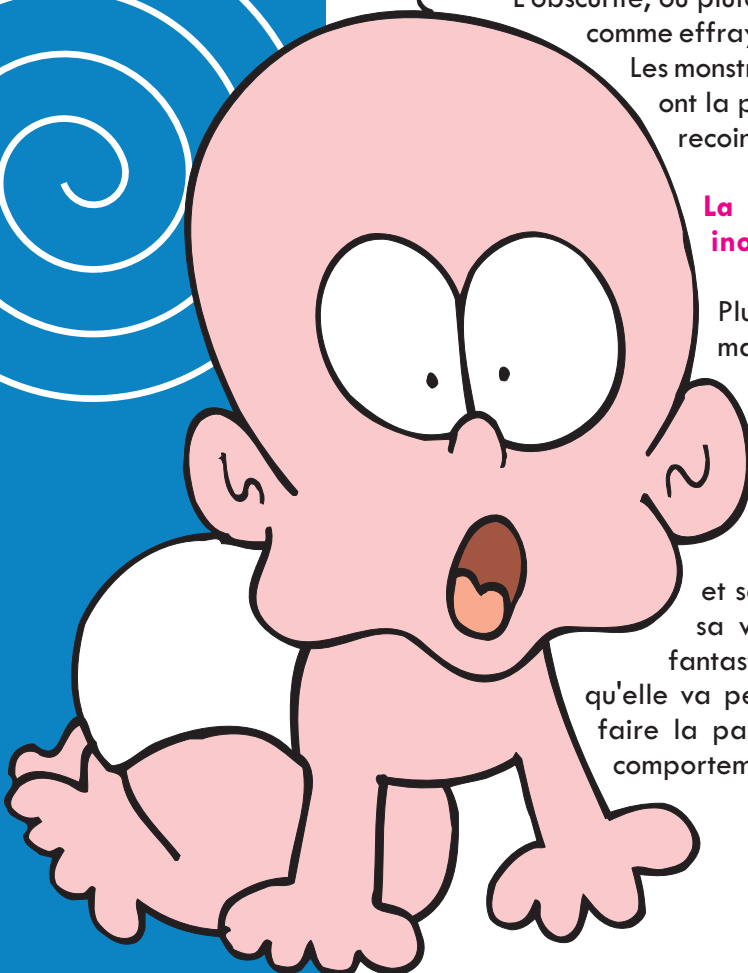
L'obscurité, ou plutôt ce qu'elle cache, est fréquemment ressentie comme effrayante.

Les monstres, les fantômes et autres croqu'emitaines, qui ont la particularité de se dissimuler dans les sombres recoins, sont autant de motifs de peur.

La peur est réelle, même si son objet est inoffensif ou inexistant.

Plus fondamentalement, les enfants, d'une manière ou d'une autre, manifestent la peur d'être oubliés, perdus, abandonnés. Cette peur frappe souvent par la violence et le désarroi dans lequel elle plonge le petit enfant.

À travers un conte, un livre, un jeu, un enfant va pouvoir éprouver et apprivoiser sa peur et se familiariser avec des éléments extérieurs à sa vie, il distinguera dans le temps, le réel du fantastique. Dans ce cas, elle peut être utile parce qu'elle va permettre aux jeunes enfants petit à petit de faire la part entre fiction et réalité, et d'adapter des comportements pour se protéger d'éventuels dangers.





COMMENT LES AIDER À LES SURMONTER ?

- En écoutant les peurs de l'enfant et en les prenant au sérieux (dédramatiser en lui disant que c'est normal d'avoir peur)
- En les accompagnant par la parole, par des repères quotidiens (veilleuse dans la chambre)
- En lui donnant confiance en lui, en apportant une sécurité affective, en le rassurant.
- En provoquant le moins possible de peur de façon à le sécuriser. En effet la peur peut être vécue par les jeunes enfants au premier degré : l'exposer à un effroi est un risque (père Noël dans un lieu habituellement sécurisant, clown).
- En évitant de transmettre nos propres peurs.
- Une préparation est nécessaire face à des situations nouvelles, des changements de repères comme un spectacle, le carnaval, Noël... mais aussi se rendre dans un lieu inconnu de l'enfant.
- L'enfant a besoin de mettre en scène ses peurs pour les apprivoiser pour vivre plus sereinement son quotidien. Il peut s'appuyer sur le jeu et sur les albums (voir bibliographie).



CONCLUSION

Le temps de l'apprivoisement de la peur puis de son dépassement ouvre les portes du courage et de l'estime de soi.

L'accompagnement par l'adulte est primordial pour sécuriser l'enfant mais aussi pour lui permettre de trouver en lui les ressources nécessaires à la gestion de ses craintes.

Cela nécessite de l'aider à mettre des mots sur ce qu'il vit, ce que Françoise Dolto appelait : « Mettre ses sous-titres à l'enfant ».

Quelle que soit sa peur, soyons à l'écoute des dangers que l'enfant perçoit, cherchons avec lui les meilleures solutions afin qu'il puisse se sentir rassuré.

bibliographie



POUR LES ENFANTS :

“IL Y A UN CAUCHEMAR DANS MON PLACARD”

Mercer Mayer - Gallimard Jeunesse - 2003

“LOU ET MOUF : ÇA FAIT PEUR”

Jeanne Ashbé - Écoles des loisirs - 2005

“PLOUF”

Philippe Corentin - École des loisirs - 1991

“BÉBÉS CHOUETTES”

Martin Waddell, Patrick Benson - Kaleidoscope - 2004

“VA-T'EN, GRAND MONSTRE VERT !”

Ed Emberley - Kaleidoscope - 1996



POUR LES ADULTES :

“LE BÉBÉ ET SES PEURS”

Patrick Ben Soussan, Yvonne Knibielher, Michel Lemay - ERES 2007

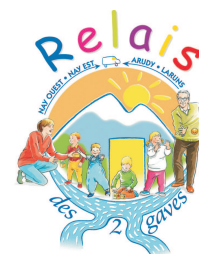
“PEUR DU NOIR, MONSTRES ET CAUCHEMARS :

COMMENT RASSURER VOTRE ENFANT”

Lyliane Nemet-Pier, Françoise Devillers - Ed Albin Michel - 2009



QUE SE PASSE-T-IL DU CÔTÉ... DU RAM DE NAY ?



questions réponses

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RELAIS DEUX GAVES

C'est une association loi 1901 de droit privé, financée par les Communautés des Communes de la Vath Vielha et de la Vallée d'Ossau, la Caf Béarn et Soule et le Conseil Général.

Le Relais des Deux Gaves propose trois services :

- le Relais Assistantes Maternelles,
- l'Accueil Parents-Enfants,
- la Ludothèque.

Son équipe est pluridisciplinaire :

Puéricultrice, Educatrice de Jeunes Enfants, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Ludothécaires, Animatrice en Ludothèque et Secrétaire d'accueil - comptable.

Le nombre d'assistantes maternelles :

- est de 143, réparties sur 24 communes, pour la Plaine de Nay (semi rural),
- est de 62, réparties sur 18 communes pour la vallée d'Ossau (rural, et Montagnard).

Des assistantes maternelles sont membres du Conseil d'Administration de l'Association en qualité de représentantes du collège "Assistantes maternelles".

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les activités hebdomadaires permettent le regroupement d'adultes et d'enfants animées par les professionnelles du ram autour de propositions d'activités diverses.



Le groupe permet à la fois une observation et des interactions intéressantes. Notre priorité en animant ces ateliers est de privilégier la relation à l'autre, le bien être et le respect des besoins de l'enfant. Ces temps conviviaux rompent la solitude liée au travail à domicile et permettent de concilier l'intérêt de l'enfant et de l'adulte. Notre rôle de professionnelles est d'amener une observation de l'enfant qui tienne compte de son histoire familiale.

L'équipe profite des activités hebdomadaires pour être à l'écoute des préoccupations professionnelles des assistantes maternelles. Des projets spécifiques sont mis en place avec la présence d'intervenants extérieurs : prévention maux de dos, psychomotricité, arts plastiques, livres, chant, musique et écoute de sons... Des temps réservés aux adultes en soirée permettent de réfléchir sur des pratiques professionnelles complétées par des ateliers avec les enfants en journée.

Une à deux fois par an, des soirées de réflexion sur les pratiques professionnelles sont proposées et animées par une professionnelle de l'écoute.

Une fois par trimestre sont proposés des "regroupements" ouverts à l'ensemble des assistantes maternelles qui fréquentent les différents ateliers hebdomadaires

La fête de Noël et le pique nique de juin : deux temps forts qui permettent de rassembler l'ensemble des assistantes maternelles, enfants qu'elles accueillent et leurs parents ainsi que les parents et les enfants du lieu accueil.

LE PROGRAMME

À chaque vacances scolaires, les assistantes maternelles sont informées des différents projets proposés pour les deux mois à venir.

NOUS AVONS ÉGALEMENT DES PARTENARIATS RÉGULIERS AVEC :

- Une bibliothèque (temps de lecture mensuel animé par une bibliothécaire, projet qui repose sur l'accompagnement autour du livre)
- Une maison de retraite, rencontre une fois tous les deux mois entre des résidents, l'animatrice de la maison de retraite, la psychomotricienne, une professionnelle du Relais, des assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.
- Des liens se tissent avec l'équipe du jardin d'enfants existant sur le territoire de la plaine de Nay (projets ponctuels) dans l'objectif de réfléchir à un partenariat en vue de la mise en place des structures d'accueil.
- Il en est de même en Vallée d'Ossau, avec l'association Pimponet (responsable des futures structures)



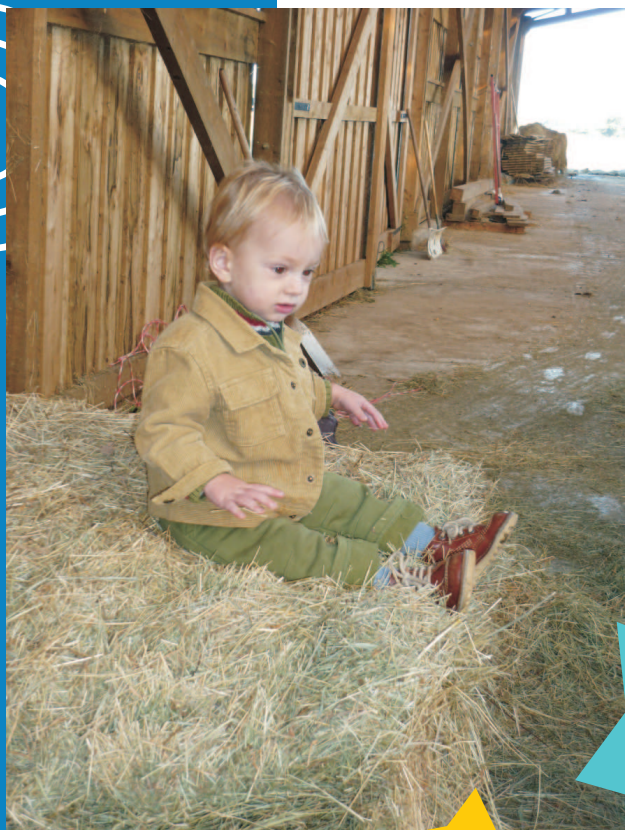
LES ANIMATIONS DU RAM

en images

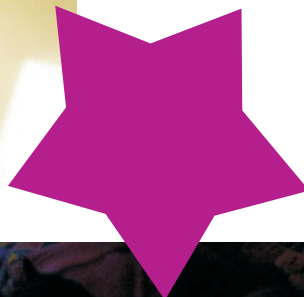
PORTES OUVERTES À L'OCCASION DES 20 ANS DES RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES
17 OCTOBRE 2009



**SORTIE À LA FERME DE GURMENÇON
OCTOBRE 2009**



ESPACE SONS ET LUMIÈRES
NOVEMBRE 2009





SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26, rue Jean Moulin
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

